

:
Académie de
POITIERS
Collège Arthur
Rimbaud
68, rue du Docteur
Roux
86190 Latillé
Tél : 05-49-51-88-34

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 8 novembre 2018

Année scolaire :2017-2018

Numéro de séance : 1

Date de transmission de la convocation aux membres : 18 octobre 2018

1^{ère} convocation (oui/non) :oui

2^{ème} convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Mme Myriam ORAVEC

Secrétaire de séance : Mme Aurélie BERJAUD

Quorum (13 ou 16) : 13

Nombre de présents : 18

Ordre du jour

Ordre du jour :

- 1- Désignation du secrétaire**
- 2 – Modification de l'ordre du jour et approbation**
- 3 - Approbation du précédent compte rendu**
- 4 – Installation du conseil et des commissaires**
- 5 – Occupation du logement de fonction**
- 6 – Conventions**
 - * Centre socio-culturel de Vouillé
 - * Département (Projet artistique)
 - * Communauté de communes (Ordures ménagères)
 - * UGAP (Gaz)
 - * APEMEN (Chorale)
- 7 – Autorisation de délégation de signature au Chef d'établissement**
- 8 – Opérations financières**
 - * Financement du voyage à Caen
 - * Tarifs de la restauration scolaire
 - * Reversement du SRH au service de fonctionnement général
 - * Prélèvements sur réserves
 - * Admission en non-valeur
- 9 – Questions diverses**

- Annexes [nombre – titre)

- Motions [nombre – titre)

PRESENCE au CONSEIL
Séance du 8 novembre 2018

Qualité		Titulaires			Suppléants			
		Nom - Prénom	P[[□]]	A[[□]]	E[[□]]	Nom - Prénom	P[[□]]	A(*)
A D M I N I S T R A T I O N	Chef d'établissement	ORAVAC Myriam	X					
	Proviseur adjoint ou principal adjoint							
	Gestionnaire	DELESCHAUD Claude	X					
	C.P.E.	Lahorgue Marie	X					
E L U S L O C A U X	Conseil Départemental	COQUELET BENOIT			X	FAUCHER Claudie	X	
		GIBAUT René		X				
	Communauté de Communes	RIGOLLET Claudette (à titre consultatif)			X			
	Commune de Latillé	DUPONT Benoit		X				
PERSONNALITES QUALIFIEES		MERIGOT Fabienne (CG)	X					
		BROSSARD Mathieu (DA)	X					
P E R S O N N E L S D E L' E T A B L I S S E M E N T	Personnels d'enseignement	RIVIERE Charlotte	X					
		LECHEVALLIER-COUSSOT David	X					
		AMBROSI Brigitte	x					
		CANTIN Yann		X		BILLAUD Sandra	X	
		BERJAUD Aurélie	X					
	DELGADO Marie Noëlle	X						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	DEBARE Véronique	X					
		MARTINEAU Nicole			X			
P A R E N T S D' E L E V E S E L E V E S	Parents d'élèves	BRIN Annabelle	X					
		JAMET-BOUSSAU Émilie			X			
		LABARDE Valérie	X					
		LAUNAY-QUERRE Antoine			X			
		RAVELEAU Ludovic	X					
		VIZET Véronique		X		PRESTOT Céline	X	
	Élèves	ARTAULT Alice	X					
		MOINE Lucas	X					

Le quorum étant atteint, le président du Conseil d'Administration ouvre la séance à 17h30.
L'ordre du jour ne rencontre aucune objection.

1 -Mme BERJAUD est désignée secrétaire de séance

2 -Mme ORAVEC demande au conseil d'administration l'approbation du compte rendu du précédent conseil d'administration

Approuvé à l'unanimité

Vote pour : 17

3 - Mme ORAVEC demande une modification de l'ordre du jour

Approuvé à l'unanimité

Vote pour : 17

4- Installation du conseil et des commissions

1/Les commissions: (rappel et composition)

Les commissions obligatoires:

-Les représentants à la Commission Permanente (Cf tableau joint)

-les représentants au Conseil de Discipline :- le chef d'établissement, le gestionnaire et le CPE(obligatoire).(Cf tableau joint)

Les commissions qui peuvent être réunies en interne :

-la commission éducative:doivent être présents un représentant des enseignants, un représentant des parents d'élèves .

Rappel sur le rôle de la commission éducative.

-la commission hygiène et sécurité

-le comité santé et citoyenneté : c'est un comité compliqué à faire vivre mais il serait intéressant de réussir à le réunir une fois par an.

-la commission menu:c'est une commission qui existait déjà et il serait intéressant de la remettre en place mais en tenant compte de la problématique pour les parents d'élèves pour être présents.

-la commission foyer : la première réunion a déjà eu lieu. Les membres du bureau sont : Mme Lahorgue présidente, Mr Cantin trésorier, Mme Berjaud secrétaire, Mme Launay **Querré** (représentante des parents d'élèves) + des élèves élus

-le Conseil Pédagogique : il réunit seulement les enseignants (dans ce collège tous les enseignants sont invités).

-le Conseil de Vie Collégienne(CVC);il devrait réunir des élèves afin de mener des projets comme le carnaval (ou en fonction de leurs idées).

Vote pour : 17

Vote contre : 0

Abstention : 0

Mme Lahorgue nous informe d'un projet de médiation par les pairs pour gérer certains conflits. Il y aura 3 jours de formation pour les adultes et les élèves intéressés. Un partenariat avec le Centre Socio Culturel de Vouillé est envisagé.

Arrivée de Mme Claudie FAUCHER

5-Occupation du logement de fonction : il existe 2 logements, un logement est désormais occupé par le chef d'établissement (Mme Oravec) par Nécessité Absolue de Service(NAS) et cela est soumis à un vote consultatif. Aucune opposition.

Vote pour : 18

Vote contre : 0

Abstention : 0

6-Conventions soumises au vote du CA et adoptées:

-la convention avec le Centre Socio Culturel de Vouillé est reportée au CA du 27/11. Le but de cette convention est d'officialiser le partenariat avec le collège et leur présence au collège entre midi et 2, durant le temps extra scolaire, lors de projets avec le collège et les enseignants. Un comité de pilotage jeunesse sera peut être aussi amené à invité des enseignants.

-une convention est proposée par le département de la Vienne : il s'agit d'un projet artistique et culturel lié à la ruralité de l'établissement. L'artiste souhaite travailler autour de la création d'une partition chorégraphique à partir d'une écriture chorégraphique avec des enseignants . 90H de présence de l'artiste au sein de l'établissement lui sont attribuées.

Vote pour : 18

Vote contre : 0

Abstention : 0

Madame la principale propose au vote de conseil d'administration d'adopter les conventions suivantes ;

-une convention avec la Communauté de Communes pour l'évacuation des ordures ménagères

Vote pour : 18

Vote contre : 0

Abstention : 0

-une convention pour adhérer au groupement d'achat de gaz tenu par l'UGAP

Vote pour : 18

Vote contre : 0

Abstention : 0

-une convention avec l'association des enseignants d'éducation musicale (APEMEN) nécessaire et permet de bénéficier des transports et locaux pour la chorale.

L'adhésion à l'association est de 350 euros.

Vote pour : 18

Vote contre : 0

Abstention : 0

7-Madame la principale demande que

Le conseil d'administration autorise la signature par le chef d'établissement des marchés ayant une incidence financière annuelle dans la limite des crédits ouverts au budget initial ou modifié.

Vote pour : 18

Vote contre : 0

Abstention : 0

8-voyage scolaire en Normandie le 6 et 7 mai 2019 pour 2 classes de 3è. :

Le CA valide la participation financière des familles à 101,64 euros par élève

Cela comprend les visites, le transport et l'hébergement.

Des subventions sont en attente et pourraient faire baisser le prix.

Vote pour : 18
Vote contre : 0
Abstention : 0

9-le CA accepte le Don du RICM de Poitiers de 150 euros pour le voyage pédagogique à Caen.

Vote pour : 18
Vote contre : 0
Abstention : 0

10-Modification du tarif de la cantine :le conseil départemental souhaite harmoniser les tarifs dans les différents collèges.

Pour les élèves ½ pensionnaire, le tarif augmente d'1 centime et passe à 2,92 euros.

Pour les commensaux

taux1 le prix d'un repas passe à 2,92 euros

taux 2 passent à 3,42 euros le repas

taux 3 passent à 4,15 euros.

Pour les visiteurs le tarif d'un repas est de 7,63euros.

Pour les élèves de CM2, le tarif est de 2,59 euros.

Pour les élèves non demi pensionnaire 3,50 euros

Le café d'accueil 1,50 euros

Le repas amélioré 20euros

l'accueil d'élève bénéficiant d'un PAI et non demi pensionnaire pour raison médicale :0,37 euros

Il leur sera attribué des boites alimentaires afin d'éviter toute contamination.

Une remarque est faite sur la nécessité des boites qui semble « tirée par les cheveux ».

Vote pour : 18
Vote contre : 0
Abstention : 0

11-le CA est amené à voter le passage du taux de participation du SRH (service de restauration) aux charges de fonctionnement du service général de 17% à 19% .

Vote pour : 18
Vote contre : 0
Abstention : 0

12-Madame la principale propose un prélèvement sur le fonds de roulement mobilisable de 11000 euros

7000 euros pour le service de restauration soit 5000 euros pour prendre en charges des

dépenses d'entretien et de réparation des matériels de cuisine et 2000 euros pour abonder la ligne de dépense denrées alimentaires

4000 euros pour le service général pour abonder les crédits de viabilisation

Vote pour : 18
Vote contre : 0
Abstention : 0

13-Madame la principale propose une admission en non valeur de 48 euros afin de prendre en charge 2 dettes relatives aux voyages scolaires devenues irrécouvrables.

Vote pour : 18

Vote contre : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil se termine à 19H00.

La secrétaire de séance

Le Principal

Aurélie BERJAUD

Myriam ORAVEC

